

Loi immigration : un recul inacceptable des droits des étrangers *communiqué intersyndical*

Dénoncée par l'ensemble des organisations syndicales et étudiantes, les ONG, les associations de défense des droits des étranger·es ainsi que la Défenseure de droits, la Loi Immigration de G. Darmanin a été adoptée par le Parlement, par les parlementaires de la majorité présidentielle, LR et le RN, main dans la main.

Cette loi xénophobe vise à instaurer une multitude de dispositions législatives contre les immigré·es.: Remise en cause du droit du sol pour les enfants nés en France de parents étrangers, facilitation des refus et retraits des titres de séjour, délai de 5 ans requis pour le droit de perception des allocations familiales et des aides personnalisées au logement pour les étranger·es non-européenne·nes qui ne travaillent pas, contre trente mois pour les autres, pouvoir discrétionnaire pour les préfets de régularisation des travailleuses et travailleurs sans-papiers dans les métiers dits “en tension”.

Dans notre secteur, cette loi ferme les portes de l'université et des organismes de recherche en introduisant des régressions intolérables pour les droits des étranger·es et notamment pour les étudiant·es, mais aussi pour les salarié·es de nos établissements. Elle renforcera la précarité des personnes étrangères vivant en France.

Pour les étudiant·es étranger·es, cette loi durcira les conditions d'accès à l'enseignement supérieur et la recherche avec notamment :

- Le dépôt d'une caution de retour obligatoire pour pouvoir étudier,
- L'inscription dans le code de l'éducation de frais de scolarité différenciés 16 fois plus élevés pour les étudiants·es et doctorant·es étranger·es hors UE,
- Le contrôle accru et la possibilité de retrait de la carte de séjour portant la mention "étudiant",
- Le contrôle renforcé des visas long séjour,
- La mise en place de quotas d'étudiant·es étranger·es

Cette loi est une rupture majeure pour notre pays. Les universités et les organismes de recherche doivent rester des lieux d'accueil et d'émancipation pour toutes et tous, sans conditions de nationalité ou préférence nationale.

Pour nos organisations, il n'est pas possible de voir ces dispositions appliquées aux étudiant·es et personnels étranger·es, comme il n'est pas possible que l'ensemble de cette loi, qui reprend les thèses et les revendications historiques de l'extrême droite comme la préférence nationale, soit mise en œuvre.

Nous appelons l'ensemble des étudiant·es et des personnels de l'ESR à se mobiliser et à participer aux rassemblements unitaires organisés partout en France le 21 janvier pour que cette loi xénophobe, raciste et discriminatoire ne soit pas promulguée et pour en exiger le retrait pur et simple.



On est pas des pigeons, on ne veut pas les miettes : donc augmentez les salaires, pas l'âge de la retraite !



URGENCE
salaires

Tous les personnels savent aujourd'hui exactement la définition du terme « inflation » : c'est quand nous passons à la caisse du supermarché, quand nous ouvrons notre facture de gaz, ou quand nous payons notre essence à la pompe et que nous voyions s'envoler toute une partie de notre salaire d'un coup. En France, c'est 8 millions de personnes, soit un quart des travailleurs, qui sont aujourd'hui considérés comme précaires par l'Observatoire des inégalités.

Entre janvier 2021 et août 2023, l'indice des prix a augmenté de 13,10%, et le prix de l'alimentation a bondi de 22,27% ! Par comparaison, nos rémunérations, en tant que fonctionnaire, n'ont augmenté que de 5% sur cette même période : + 3,5% en juillet 2022, +1,5% en juillet 2023.

Sachant que l'on va devoir travailler plus longtemps l'analyse de la situation est donc simple et alarmante : nous travaillons de plus en plus pour de moins en moins d'argent. Et dans le même temps, nous apprenons que les profits ne s'arrêtent pas, et que 45% de la hausse des prix est liée aux marges des entreprises ! Et en ce qui concerne l'Etat, nous rappelons qu'il octroie environ 200 milliards d'euros en « aides aux entreprises » par an, 413 milliards pour l'armée sur 7 ans...

Dans ce contexte, la prime « Pour le pouvoir d'achat » que nous avons reçue, pour une partie d'entre nous, montre bien tout le mépris du gouvernement et à quel point il est hors-sol face à notre quotidien. Oui cette prime fait du bien, mais elle n'est pas le début d'une vraie solution ; ce qu'il nous faut c'est :

- **La hausse du point d'indice de 10% des fonctionnaires ;**
- **Augmenter le SMIC à 2000€ brut ;**
- **L'indexation des salaires sur les prix ;**
- **La retraite à taux plein à 60 ans, 55 ans pour les métiers pénibles ;**

Dans de nombreuses entreprises, du secteur privé comme du secteur public, des luttes s'organisent sur ces questions de rémunération et d'inflation. Rien qu'en cette fin d'automne, on peut citer la grève des aiguilleurs de SNCF Marseille, des agentes et agents d'entretiens d'ONET du CHU de Montpellier, en grève depuis 74 jours pour un 13 mois, des 80 grévistes d'ArianGroup en Gironde qui ont obtenu des augmentations des primes pour tous...

Et comment ne pas parler de la lutte mythique et victorieuse des ouvrières de Verbaudet, d'avril à juin, qui après 80 jours de grèves reconductibles ont obtenu une revalorisation de salaire de 90 à 140 €, ainsi que l'embauche de 30 intérimaires.

Tous ces exemples nous montrent qu'il n'y a que par la lutte collective des travailleurs et des travailleuses que l'on peut obtenir de nouveaux conquits. Il en découle la nécessité de construire un rapport de force capable d'exiger de véritables améliorations de nos conditions de travail :

Alors nous aussi, à l'université, unissons-nous dans la lutte pour augmenter nos salaires !

L'ambiance devient délétère dans le monde universitaire

La situation au Moyen-Orient, le récent meurtre à Arras d'un enseignant, la forte augmentation des actes antisémites ont permis au gouvernement de mettre en place des mesures sécuritaires extrêmes qui se déclinent dans notre établissement par :

- Présence de vigiles sur certains campus qui fouilleront des sacs d'étudiants et des personnels à l'entrée ;
- Permissions de positionner des personnels devant l'accès principal des bâtiments afin d'assurer une veille des abords et de ne pas se laisser créer des rassemblements ;
- Des patrouilles de police et de militaires sur les campus pour renforcer la surveillance ;

Si nous comprenons que l'inquiétude de certains de nos collègues sur leur lieu de travail peut les pousser à être favorables à ce type de mesures, nous ne pensons pas que celles-ci aideront l'inclusivité et l'ouverture de l'Université, qui sont pourtant le moteur du bien vivre ensemble.

Nous rappelons par ailleurs que la présence de vigiles, policiers et militaires en armes peut être une expérience traumatisante pour un grand nombre d'étudiant·es et de personnels et que ces "mesures complémentaires" à la posture Vigipirate n'ont été discutées dans aucune instance de notre établissement, les élu·es et mandaté·es au CSA et à la F3SCT n'ayant même pas été destinataires de l'information.

Instrumentaliser la situation et créer un contexte répressif et autoritaire en permettant la présence de la police, de vigiles et de militaires sur nos campus, interdire l'expression syndicale dans certaines

universités (suspension de la liste expression-syndicale pour la CGT à l'université Savoie Mont Blanc), mettre en garde à vue des responsables syndicaux et même un personnel administratif d'une union départementale interdire les manifestations pour la paix, ne sont pas des méthodes dignes de notre démocratie.

Si nous y ajoutons la présence de plus en plus systématique de caméras de « vidéosurveillance » dans nos établissements, il est grand temps de nous interroger sur l'avenir de nos droits et de nos libertés.

Nous sommes opposés à ces méthodes de contrôle et nous demandons dès maintenant la fin de ce dispositif sécuritaire et contraignant !

Dans cette attente, la CGT Ferc Sup Lorraine demeure attentive aux méthodes et pratiques de contrôles et invite les collègues à signaler toute action déplacée (via les Registres Santé Sécurité au Travail, à leurs hiérarchies et/ou à nos élu·es et syndiqué·es)

Nous ne voulons pas que nos universités se replient sur des valeurs d'autoritarisme et de méfiance généralisée.

Le mot des étudiants (UNEF Metz) : les sans-facs : un désastre causé par la sélection !

Plus que jamais l'UNEF se mobilise contre la sélection. Cette rentrée encore nous avons vu des milliers de jeunes laissés sur le carreau, sans aucune proposition d'admission à la fac, en licence comme en master. Face au tri social qui s'opère sur les bancs de la fac, l'UNEF réaffirme que l'université doit rester un lieu d'émancipation, ouvert à toutes et tous, et se bat pour faire inscrire tous les étudiants qui le souhaitent dans la filière et la fac de leur choix. C'est dans ce sens que, depuis la rentrée, sont lancées partout en France, des campagnes de sans-facs. Recensés puis organisés en assemblée générale, accompagnés de militants, ils font entendre leur voix lors de rassemblements, devant les présidences, et quand ça ne suffit pas, en occupant les lieux.



LES ÉTUDIANTS VONT DEVOIR ÊTRE INVENTIFS
POUR ÉTUDIER DANS LE PUBLIC!

MASSENCE!

Les revendications et le rapport de force instauré par les campagnes sans-facs ne sont pas du goût des présidences d'université, qui refusent les demandes d'inscription avant de réprimer violemment : menace d'expulsion de l'université et poursuite pour 9 camarades élus étudiants ayant participé à l'occupation de la faculté de Nanterre, des dizaines de CRS lâchés sur les manifestants occupants pacifiquement un bâtiment de l'université de Lyon... Tant de moyens déployés pour dissuader et préserver la politique déjà lourde de conséquences du gouvernement, en lieu et place de quelques simples inscriptions. **Mais rien n'éprouvera la détermination de l'UNEF à assurer le droit d'étudier de toutes et tous !**

Cette Newsletter est aussi la
vôtre !

N'hésitez pas à nous envoyer vos idées
d'articles ou de thématiques !

La CGT FERC Sup à l'université de Lorraine :

Co-secrétaires :

Gwenaëlle OMHOVERE et Frédérique BEY

Trésorière : Martine Salm

Elu.es au CSA :

Hadrien CHAYNES, Nicolas DORKEL, Patricia MELY, Gwenaëlle OMHOVERE

Mandatées au F3SCT :

Gwenola LENCOT, Patricia MELY, Gwenaëlle OMHOVERE

Elues à la CPE :

Annelise CROUVEZIER, Fabienne LECOMTE, Julie CLEVENOT, Gwenaëlle OMHOVERE, Jamal OUAHJOU,

Mandatées à la CCPANT : Patricia MELY, Laura THIRION

<http://www.fercsupcgt-lorraine.fr/>

 LorraineSupCgt
[@FercSupCGT_UL](https://twitter.com/FercSupCGT_UL)



Osez la CGT ! Syndiquez-vous !

Pour gagner une société juste durable et solidaire, il nous faut être plus nombreux à nous engager.

=> cgt-info@univ-lorraine.fr